



Établissement de formation :

Nom et prénoms du candidat :

Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale

Livret de formation

LE PRÉSENT LIVRET COMPREND

I •

Identité du candidat

II •

Informations relatives au parcours du candidat

III •

L'encadrant et responsable d'unité d'intervention sociale

IV •

Présentation et organisation de la formation

V •

Formation pratique

V.I • Évaluation de formation pratique sur site qualifiant

V.II • Évaluation de formation pratique sur site qualifiant

VI •

Épreuves de certification organisées par l'établissement de formation

I - IDENTITÉ DU CANDIDAT

NOM DU CANDIDAT :

(nom de jeune fille suivi du nom d'épouse le cas échéant)

PRÉNOMS :

Né(e) le :

à :

Pays :

Photo du candidat

Diplômes ou niveau scolaire :

Diplômes universitaires ou professionnels :

Situation du candidat à l'entrée en formation : (cochez SVP)

- Étudiant (formation initiale)
- Demandeur d'emploi
- En situation d'emploi (formation continue)

Adresse professionnelle (le cas échéant) :

Code postal

Ville :

Expériences professionnelles (nature et durée) :

Le candidat est présenté au certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale par l'établissement de formation :

Date d'entrée en formation :

Cachet et signature de l'établissement de formation

II - INFORMATIONS RELATIVES AU PARCOURS DU CANDIDAT

Établissement de formation :

Nom et prénom du candidat :

1. Prise en compte des diplômes

Diplôme(s) :

Date d'obtention du(es) diplôme(s) :

Le candidat bénéficie :

- De l'allègement automatique de 70 heures sur l'unité de formation « expertise technique » et de l'allègement de 210 heures de la durée de formation pratique ;
- D'un allègement deheures sur l'unité de formation « expertise technique » et d'un allègement deheures de la durée de la formation pratique ;
- D'un allègement deheures sur l'unité de formation « gestion administrative et budgétaire »

2. Validation des acquis de l'expérience

DOMAINE DE COMPÉTENCES VALIDÉ	VALIDATION Oui / Non*	Date de notification
DC 1 - Conception et conduite de projets d'unité ou de service dans le cadre du projet institutionnel	OUI/NON	
DC 2 - Expertise technique	OUI/NON	
DC 3 - Management d'équipe	OUI/NON	
DC 4 - Organisation du travail, gestion administrative et budgétaire d'une unité ou d'un service	OUI/NON	
DC 5 - Communication, interface, gestion des partenaires	OUI/NON	
DC 6 - Évaluation, développement de la qualité	OUI/NON	

* Rayer la mention inutile

Cachet et signature de l'établissement de formation

III – L'ENCADRANT ET RESPONSABLE D'UNITÉ D'INTERVENTION SOCIALE

Établissement de formation :

Nom et prénom du candidat :

Les encadrants et responsables d'unité d'intervention sociale sont des acteurs de la mise en œuvre de l'action sociale et médico-sociale qui tend à promouvoir l'autonomie et la protection des personnes, la cohésion sociale, l'exercice de la citoyenneté, à prévenir les exclusions et à en corriger les effets. Ils exercent leur activité notamment dans le cadre des établissements et services visés par l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles.

Intermédiaires entre direction et équipes, entre plusieurs équipes, entre équipes et partenaires, ils sont un **maillon essentiel de l'organisation**, ils jouent donc un **rôle clé** au sein des établissements, des services ou des dispositifs d'intervention sociale pour la mise en œuvre des réponses aux besoins des usagers. Ils sont à leur niveau garants du respect des droits des usagers et se doivent de favoriser et d'impulser une réflexion éthique au sein de leur unité.

En responsabilité d'une unité de travail, ils ont pour mission principale l'encadrement d'une équipe et des actions directement engagées auprès des usagers. Ils pilotent l'action dans le cadre du projet de service dans le respect du projet de l'organisation. Leur position d'interface leur confère une fonction spécifique de communication interne.

Dans leurs fonctions, ils disposent d'autonomie, d'initiative, et de responsabilités dont le degré varie selon leur position hiérarchique dans la structure et le niveau de délégation.

Leurs fonctions et leur positionnement nécessitent qu'ils développent des compétences spécifiques relatives à l'encadrement susceptibles d'être mises en œuvre dans l'ensemble des secteurs de l'action sociale et médico-sociale.

IV – PRÉSENTATION ET ORGANISATION DE LA FORMATION

Établissement de formation :

Nom et prénom du candidat :

Le référentiel de formation construit sur la base des domaines de compétences identifiés dans le référentiel professionnel comprend 400 heures d'enseignement théorique (330 heures dans la version courte) et 420 heures de formation pratique (210 heures dans la version courte).

L'enseignement théorique est organisé en quatre unités de formation :

- Conception et conduite de projets : 90 heures ;
- Expertise technique : 150 heures (ou 80 heures) ;
- Management d'équipe : 100 heures ;
- Gestion administrative et budgétaire : 60 heures.

La formation pratique d'une durée de 420 heures (ou 210 heures) se déroule sous la forme d'un stage effectué sur un ou deux sites qualifiants. La formation pratique doit permettre au stagiaire d'acquérir ou d'approfondir des savoirs théoriques et des savoirs opérationnels dans chacun des domaines de compétences.

La présente formation est organisée sur une amplitude de _____ mois (maximum 24 mois) selon les modalités suivantes (détailler ici l'organisation des enseignements théoriques et de la formation pratique) :

V – FORMATION PRATIQUE

Établissement de formation :

Nom et prénom du candidat :

Le candidat a effectué un stage de :

- 420 heures
- 210 heures
- Autre (en cas de VAE) préciser :.....

Identification de l'établissement ou du service :

Responsable du site qualifiant :

Référent professionnel :

Dates du stage :

Cachet et signature du lieu de stage

Cachet et signature de l'établissement de formation

Si la formation pratique s'est déroulée sur deux sites qualifiants distincts :

Identification de l'établissement ou du service :

Responsable du site qualifiant :

Référent professionnel :

Dates du stage :

Cachet et signature du lieu de stage

Cachet et signature de l'établissement de formation

Joindre en annexe la ou les conventions de stage indiquant les objectifs d'apprentissage et l'évaluation du stage

VI – ÉPREUVES DE CERTIFICATION ORGANISÉES PAR L'ÉTABLISSEMENT DE FORMATION

Établissement de formation :

Nom et prénom du candidat :

Épreuve : présentation d'un dossier technique

Domaine de compétences évalué : Expertise technique

Date de l'épreuve			Cachet et signature de l'établissement de formation
Note de l'écrit / 20	Note de l'oral / 20	MOYENNE / 20	

Épreuve : étude de situation

Domaine de compétences évalué : Management d'équipe / Communication, interface, partenariat et travail en réseau

Date de l'épreuve	Cachet et signature de l'établissement de formation
Note / 20	

Épreuve : étude de cas

Domaine de compétences évalué : Gestion administrative et budgétaire d'une unité

Date de l'épreuve	Cachet et signature de l'établissement de formation
Note / 20	

V – FORMATION PRATIQUE

Établissement de formation :

Nom et prénom du candidat :

V.I – Évaluation de FORMATION PRATIQUE sur site qualifiant

Les stages réaffirment de façon concrète la dimension professionnelle du dispositif de formation. Ils contribuent à la professionnalisation des étudiants par la confrontation aux réalités du terrain. C'est à partir des situations pratiques que le futur cadre intermédiaire est amené à faire le lien entre les connaissances acquises et l'exercice du métier.

La formation pratique sur site qualifiant a pour but de permettre au stagiaire en formation de :

- découvrir ou conforter un positionnement d'encadrant ou de responsable d'une unité d'intervention sociale, d'un établissement ou d'un service,
- d'acquérir ou d'approfondir des savoirs théoriques et des savoirs opérationnels dans chacun des domaines de compétences visés par le CAFERUIS soient :
 - conception et conduite de projet,
 - expertise technique,
 - management d'équipe,
 - organisation du travail – gestion administrative et budgétaire,
 - communication, interface, gestion de partenariats et travail en réseaux,
 - évaluation, développement de la qualité.

Site qualifiant	Stagiaire
Nom du directeur :	Nom :
Nom du référent :	Prénom :
Dates du stage :	

ÉVALUATION

I – Capacité d'implication du stagiaire

- Appréhension globale du stagiaire par rapport au fonctionnement de la structure : capacité à recueillir des données, à les comprendre, à les analyser

- Capacité du stagiaire à s'organiser

ÉVALUATION (suite)

II – Capacité à se positionner par rapport à une fonction d'encadrement dans le cadre du stage

- Comportement du stagiaire dans sa relation à l'équipe de travail : aptitude à travailler avec les membres d'une équipe, à analyser le rôle du cadre dans le fonctionnement de l'équipe, de l'institution et avec d'autres intervenants

- Comportement du stagiaire dans sa relation au(x) cadre(s) et à la direction

- Quelles appréciations générales formuleriez-vous à l'égard du stagiaire sur ses capacités d'adaptation, son sens de la communication, ses capacités à se situer dans une fonction hiérarchique ?

III – Capacité du stagiaire à être force de propositions

- Au regard des réalités de la structure, le stagiaire a-t-il fait preuve d'esprit d'initiative et de prise de responsabilité ?

- Dans le cadre des missions confiées, s'est-il positionné comme fédérateur et manager ?

ÉVALUATION (suite)

- Au regard des souhaits exprimés par le responsable, le stagiaire a-t-il su se positionner comme un négociateur ?

- Au regard des évolutions de l'environnement, le stagiaire présente-t-il des capacités d'anticipation et de raisonnement stratégiques, capacité à réfléchir son action, à en mesurer les effets et en rendre compte ?

- Le stagiaire semble-t-il avoir le potentiel pour assumer une responsabilité de cadre intermédiaire de l'intervention sociale et médico-sociale ? Atouts et points de vigilance.

CONCLUSION GÉNÉRALE

SYNTHÈSE

Avis global	Parfaitement maîtrisée	Correctement maîtrisée	Insuffisamment maîtrisée
I – Capacité d'implication du stagiaire			
II – Capacité à se positionner par rapport à une fonction d'encadrement dans le cadre du stage			
III – Capacité d'initiative et de prise de responsabilité du stagiaire			

Fait le :

LE RÉFÉRANT SITE QUALIFIANT – Cachet et signature

à :

LE STAGIAIRE – signature

V – FORMATION PRATIQUE

Établissement de formation :

Nom et prénom du candidat :

V.II – Évaluation de FORMATION PRATIQUE sur site qualifiant

Les stages réaffirment de façon concrète la dimension professionnelle du dispositif de formation. Ils contribuent à la professionnalisation des étudiants par la confrontation aux réalités du terrain. C'est à partir des situations pratiques que le futur cadre intermédiaire est amené à faire le lien entre les connaissances acquises et l'exercice du métier.

La formation pratique sur site qualifiant a pour but de permettre au stagiaire en formation de :

- découvrir ou conforter un positionnement d'encadrant ou de responsable d'une unité d'intervention sociale, d'un établissement ou d'un service,
- d'acquérir ou d'approfondir des savoirs théoriques et des savoirs opérationnels dans chacun des domaines de compétences visés par le CAFERUIS soient :
 - conception et conduite de projet,
 - expertise technique,
 - management d'équipe,
 - organisation du travail – gestion administrative et budgétaire,
 - communication, interface, gestion de partenariats et travail en réseaux,
 - évaluation, développement de la qualité.

Site qualifiant	Stagiaire
Nom du directeur :	Nom :
Nom du référent :	Prénom :
Dates du stage :	

ÉVALUATION

I – Capacité d'implication du stagiaire

- Appréhension globale du stagiaire par rapport au fonctionnement de la structure : capacité à recueillir des données, à les comprendre, à les analyser

- Capacité du stagiaire à s'organiser

ÉVALUATION (suite)

II – Capacité à se positionner par rapport à une fonction d'encadrement dans le cadre du stage

- Comportement du stagiaire dans sa relation à l'équipe de travail : aptitude à travailler avec les membres d'une équipe, à analyser le rôle du cadre dans le fonctionnement de l'équipe, de l'institution et avec d'autres intervenants

- Comportement du stagiaire dans sa relation au(x) cadre(s) et à la direction

- Quelles appréciations générales formulerez-vous à l'égard du stagiaire sur ses capacités d'adaptation, son sens de la communication, ses capacités à se situer dans une fonction hiérarchique ?

III – Capacité du stagiaire à être force de propositions

- Au regard des réalités de la structure, le stagiaire a-t-il fait preuve d'esprit d'initiative et de prise de responsabilité ?

- Dans le cadre des missions confiées, s'est-il positionné comme fédérateur et manager ?

ÉVALUATION (suite)

- Au regard des souhaits exprimés par le responsable, le stagiaire a-t-il su se positionner comme un négociateur ?

- Au regard des évolutions de l'environnement, le stagiaire présente-t-il des capacités d'anticipation et de raisonnement stratégiques, capacité à réfléchir son action, à en mesurer les effets et en rendre compte ?

- Le stagiaire semble-t-il avoir le potentiel pour assumer une responsabilité de cadre intermédiaire de l'intervention sociale et médico-sociale ? Atouts et points de vigilance.

CONCLUSION GÉNÉRALE

SYNTHÈSE

Avis global	Parfaitement maîtrisée	Correctement maîtrisée	Insuffisamment maîtrisée
I – Capacité d'implication du stagiaire			
II – Capacité à se positionner par rapport à une fonction d'encadrement dans le cadre du stage			
III – Capacité d'initiative et de prise de responsabilité du stagiaire			

Fait le :

LE RÉFÉRANT SITE QUALIFIANT – Cachet et signature

à :

LE STAGIAIRE – signature